



#2
2021

Sivry-Rance

BULLETIN COMMUNAL

EN BREF ...

Edito du Bourgmestre
Des nouvelles de nos écoles
Notre politique financière communale
La réaction de ACE au budget communal
Un plus en matière de bien-être animal
L'accès aux chemins et sentiers en forêt
...

www.sivry-rance.be

FESTA
services

**Allégez
votre
quotidien !**
071 32 87 50

www.festaservices.be



Regifo
Edition

Ce bulletin est réalisé par
la sprl REGIFO Edition

Nous remercions les
annonceurs pour leur
collaboration à la parution de
ce semestriel.

Nous nous excusons auprès
de ceux qui n'auraient pas
été contactés.

Vous souhaitez paraître
dans le prochain numéro,
contactez-nous!

071/740 137

info@regifo.be

www.regifo.be

BRIEZ BRUNO

VENTE DE FLEURS
ARTIFICIELLES ET NATURELLES
à 5 km de Beaumont
POMPES FUNÈBRES
& FUNÉRARIUM
SAUTIN (pylône)

- 2 salons avec cuisine séparée
- Salle de réception pour 75 personnes
- Vaste parking

L'équipe des funérailles Briez est à votre service 24h sur 24 afin d'organiser les funérailles de votre proche et les démarches administratives selon vos désirs et celui du défunt, tout en respectant votre budget, le code déontologique, les lois concernant le traitement de corps et l'accompagnement des familles.

**ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE MENUISERIE
INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE**

BOIS - P.V.C - ALU
Châssis - Porte - Escalier
Véranda - Parquet
Cloison - Volet

30 ans

**SPÉCIALISTE
EN
FABRICATION
D'ESCALIERS**

**Chaussée de
Mons 67
6470 SAUTIN
(Pylône)**

Tél. 060 45 50 72 - 0475 95 32 71 (Bruno)
0474 05 20 18 (Lydia) - briez.bruno@gmail.com




proxy

DELHAIZE

**PROXY DELHAIZE
Sivry-Rance**

060 21 56 86 060 41 21 08

**Rue de la Verrerie, 4
6470 SIVRY - RANCE**

**Boucherie
Manu et Fils**



GARAGE PHILIPPE JULLIEN À SAUTIN

**DERNIÈRES TECHNOLOGIES DIAGNOSTIC
TOUTES MARQUES**

Analyse et code erreur de votre véhicule

PC DIAG GUTMANN

Et un technicien
bachelier en
électromécanique
automobile à votre
service pour entretien et
détection de vos pannes.

À bientôt pour votre rdv

TOYOTA • SAUTIN

Tél + 32(0)60 45 63 45



EDITO



Cela fait plus de 12 mois que le Covid-19 a frappé à nos portes, apportant dans ses valises un virus imprévisible, et en tant qu'invités surprises, des restrictions comme peu d'entre nous en avaient déjà connues. Nous avons senti venir la première vague, nous avons vu arriver la deuxième et, chaque fois, le collège communal et l'administration se sont montrés réactifs en vous accompagnant dans le respect des mesures sanitaires, mais aussi en restant à votre écoute de vos problèmes ou vos besoins.

Cependant, nous ne pouvons que constater que, par rapport à plus tôt dans la pandémie, nous rencontrons de plus en plus de citoyens dont le moral est en berne, dont le mal-être devient évident et parfois insupportable et, pour certains, dont l'état psychologique provoque une réelle souffrance. Et cela touche tous les publics, tous niveaux d'éducation, de classes sociales, de socialisation, de santé confondus.

Si le pouvoir public pouvait anticiper, avoir une vision, cela permettrait à chacun d'entre nous de se projeter dans l'avenir et de faire les derniers efforts. Je suis triste pour toutes ces familles pour qui cette crise rime avec précarité, fin de projets de vie, faillites, dépressions, ... Je suis triste que nos dirigeants soient incapables de faire preuve d'empathie à l'égard de celles et ceux qui souffrent, je suis triste pour mon pays qui mettra des années à se relever de cette crise. Lorsque j'ai décidé de m'impliquer dans la vie politique, c'était pour développer un projet pour le bien-être des habitants de ma commune, c'était pour prendre mes responsabilités.



J'ai conscience que diriger notre pays dans de telles circonstances est une tâche extrêmement difficile, mais c'est le choix que nous faisons et nous devons l'assumer. Nous devons assumer des choix en nous basant sur l'avis d'experts et non nous réfugier derrière ces avis. Décider de ne pas décider est sans doute la pire des choses à faire. Il n'est pas trop tard, mais il est temps de montrer le chemin et de redonner de l'espoir ...

L'espoir, c'est aussi l'adoption par l'ensemble de la population d'adhérer au programme de vaccination. Se vacciner est un acte citoyen et solidaire dont l'objectif premier sera de protéger votre entourage. Cette crise va durer et si nous ne voulons plus être confinés, il faudra être vacciné.

Votre Bourgmestre toujours
masqué et maintenant vacciné,
Jean-François Gatelier



SOMMAIRE

- | | | | |
|----|---|----|---|
| 3 | Edito du Bourgmestre | 15 | Restauration du vitrail « L'agonie de Jésus » en l'église de Grandrieu |
| 4 | De nouveaux emballages en plastique dans les PMC | 17 | Un plus en matière de bien-être animal |
| 6 | Des nouvelles de nos écoles | 18 | Intempéries et qualité du réseau de voiries : mais que fait la Commune ! |
| 8 | Les aides sociales sont toujours disponibles. | 20 | Sivry-Rance, on avance mais on court aussi |
| 9 | Notre politique financière communale pour 2021 | 21 | La petite chronique en wallo-picard / Les séances d'information sur le compostage |
| 11 | La réaction de ACE au budget 2021 | 22 | Bientôt un an ! Les mamies sont branchées ! |
| 12 | L'accès aux sentiers et chemins en forêt communale de Sivry-Rance : peut-on ou ne peut-on pas ? | 23 | Kit zéro déchet
Nos services communaux sur RDV |

DE NOUVEAUX emballages en plastique DANS LES PMC

- Un communiqué d'IPALLE -



Bonne nouvelle : À PARTIR DU 1^{ER} AVRIL, presque tous les emballages en plastique peuvent être triés avec les PMC dans le Sud-Hainaut (Beaumont, Chimay, Froidchapelle, Lobbes, Momignies, Sivry-Rance et Thuin). Une sérieuse cure d'amaigrissement pour votre sac poubelle !

AVANT C'ÉTAIT NON, MAINTENANT C'EST OUI !

Concrètement, presque tous les emballages en plastique peuvent désormais être triés avec les PMC : les pots de yaourt, les ravers de beurre ou de champignons, les pots de crème glacée, les pots de fleurs, les tubes de dentifrice, les pots de crèmes corporelles en plastique ...

C'EST TOUJOURS NON...

Les emballages composés de plusieurs matières ne sont pas autorisés, comme les emballages de chips cylindriques (composés de carton et d'aluminium) ou encore certains emballages d'aliments pour animaux avec une couche intérieure en aluminium.

Les emballages avec un bouchon de sécurité enfant ne sont pas acceptés non plus dans le sac bleu, ainsi que ceux présentant au moins un des pictogrammes suivants :



4

Ces déchets vont aux recyparcs, dans les déchets spéciaux des ménages, tout comme les emballages de pesticides, d'huiles de moteur, la frigolite ou encore les tubes de silicone.

Les autres déchets en plastique tels que les seaux en plastique, imperméables, bottes, tuyaux de jardin, jouets... ne vont pas non plus dans le sac bleu.

LES ANCIENS SACS PEUVENT ENCORE SERVIR

Pas d'inquiétude si vous possédez chez vous des rouleaux de sacs bleus destinés à la collecte des PMC : ceux-ci restent valables sans limite dans le temps. Vous pouvez donc les déposer lors de la collecte, avec les nouveaux emballages en plastique autorisés. Les nouveaux sacs bleus sont en vente au même prix que les anciens.

HUIT KILOS PAR AN ET PAR PERSONNE

Huit kilos par an et par habitant : c'est l'estimation des déchets qui migreront du sac poubelle aux PMC, à savoir désormais les emballages en Plastique (et non plus uniquement les bouteilles et les flacons en Plastique), les emballages Métalliques et les Cartons à boisson. Une bonne nouvelle pour le portefeuille, mais aussi pour l'environnement puisque le tonnage de déchets recyclés va ainsi pouvoir augmenter sensiblement, participant à la préservation des matières premières.



DC remorques

WWW.DC-REMORQUES.BE

VENTE - REPARATION - ENTRETIEN REMORQUE ET VANS A CHEVAUX

POUR PARTICULIERS OU PROFESSIONNELS

LOCATION REMORQUES (TOUT USAGE OU PORTE VOITURE)

CREDIT ET LEASING POSSIBLES DIRECT CHEZ NOUS !!!



TVA:0837.189.281
RUE MOULARD 23
6470 - SIVRY (HAINAUT)

TÉL +32(0) 60/214700
+32(0) 495 57 85 88
DCREMORQUES@GMAIL.COM

MOREAU-MOREAU SPRL

Menuiserie Générale (Bois-PVC-Alu)



YVES MATHIEU
MOREAU



Toutes Rénovations et Aménagements intérieurs et extérieurs + Finitions ■ Châssis, Porte, Volets, Terrasse (Padouk, Bankirai) ■ Escaliers, Vérandas et Pergolas, Portes garage (Modèle au choix) ■ Bardage (Cèdre, Mélèze, Thermowood, ...) ■ Isolation, Parquets ■ Cuisine (Artisanale de tous bois et tous styles) ■ Fabrication porte Intérieure de tous styles



KÖMMERLING
aliplast

DEVIS GRATUIT !!!

!! Plus de photos de travaux réalisés, visitez :
<http://moreau-moreausprl.skyrock.com> !!

Rue Pierre Modeste, 1
6470 Montbliart (Sivry-Rance) Belgique
e-mail : mathestar@hotmail.com
site Web : <http://moreau-moreausprl.skyrock.com>
Gsm : 0479/54.16.09 ou 0494/25.46.21
Tél & Fax : 060/41.21.09 (pour la France +003260412109)

Faites appel à l'ADMR
pour Mieux vivre chez vous !



Vous avez besoin d'une
aide familiale, d'une
garde à domicile ou
d'une aide ménagère

☎ 060 21 21 18
✉ chimay@admr.be

N'attendez plus,
contactez-nous!

ADMR
AIDE A DOMICILE
EN MILIEU RURAL

Rue de Virelles 71 - 6460 Chimay
www.admr.be

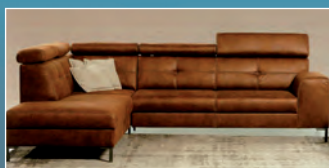
Au Bon Meuble

Penser meubles
C'est penser Sivry,
Du beau, du choix, des prix.
f [aubonmeuble](https://www.aubonmeuble.com)

4 salles
d'exposition
Rue Godart

Le spécialiste du salon avec fauteuils relax et du meuble en chêne massif

Montage et
livraison gratuite
Entrée libre



- 10%
EN MARS
sur les
oreillers
et linges
de lit



SIVRY

☎ +32(0)60.45.50.28
Ouvert mardi, mercredi,
jeudi, vendredi
de 9h à 18h.
Samedi de 10h à 18h.
Dimanche de 14 à 18h.
Fermé le lundi
www.aubonmeuble.com
aubonmeuble@gmail.com

DES NOUVELLES DE NOS ECOLES



Sivry-Rance compte 3 écoles communales : Grandrieu, Rance et Sivry et donc 3 directions : Madame Sabine Leleu à Grandrieu, Madame Anne Dupuis à Rance et Monsieur Olivier Hublet à Sivry.

QUELQUES CHIFFRES ...

Voici les chiffres de la population scolaire des 5 dernières années. Malgré une dénatalité sensible, le nombre d'élèves reste stable.

	Grandrieu	Rance	Sivry	Total
2016-2017	66	181	156	403
2017-2018	66	182	167	415
2018-2019	61	175	176	412
2019-2020	50	173	168	391
2020-2021	54	182	169	405

Et pour encadrer ces élèves, il y a :

- 26 instituteurs/trices primaires
- 14 institutrices maternelles et assistantes
- 9 maîtres spéciaux qui se partagent diverses matières (éducation physique, morale, religion, néerlandais, citoyenneté et philosophie) dans les 3 écoles.

DES PROJETS ! DES REALISATIONS !

Et pour abriter tout ce monde, il faut des infrastructures. Depuis de nombreuses années, l'Administration Communale (le P.O. : Pouvoir Organisateur) veille au bon entretien récurrent des locaux (peinture, petits aménagements ...)

Aussi, **des travaux plus importants sont réalisés chaque année.** Pour ceux-là, le Collège communal initie des projets qui sont alors élaborés par l'administration communale et

ensuite présentés au pouvoir subsidiant, la Fédération Wallonie Bruxelles, dans le cadre des Programmes Prioritaires des Travaux (PPT).

Il peut se passer plusieurs mois, voire plusieurs années, avant que le projet n'aboutisse et que les travaux puissent être réalisés, selon des règles définies, mais avec une subvention à la clef. Le jeu en vaut donc la chandelle !

C'est ainsi que pour notre école de Grandrieu, la Commune de Sivry-Rance a répondu à un appel à projet en juillet 2015 pour procéder à des travaux de rénovation des cours de récréation « des grands », à la création de deux préaux, à l'installation de petit mobilier coloré (bancs, poubelles), au tracé du terrain de football et à l'installation de filet pare-ballon.



Et c'est en novembre 2018 que la promesse de subsides est arrivée. Après attribution du marché public, les travaux ont pu débuter en juillet 2019 pour se terminer en septembre 2019. Notre Auteur de Projet, le bureau d'architecte N. LAMBOT, a suivi ces travaux réalisés par l'entreprise ANDRIEU CONSTRUCTION SPRL pour un montant de

**106.814,55 € subsidiés à
hauteur de 99.783,78 €.**

Un nouveau projet, concernant la réalisation de travaux de rénovation dans la cour de récréation « des petits », avec installation de petit mobilier également, a été présenté en décembre 2018 au pouvoir subsidiant. Un retour favorable a été reçu par la Commune en décembre 2020. La procédure de réalisation du cahier des charges par notre Auteur de Projet, Florian MADARASZ, est maintenant en cours et s'en suivra l'attribution du marché à une entreprise pour la réalisation des travaux.

SIVRY FAIT PEAU NEUVE AUSSI

Passons à notre école communale de Sivry, où, vous l'aurez certainement remarqué, toute une série de travaux sont réalisés. Il y a d'abord la construction d'une annexe à la cuisine, à l'arrière, l'installation de marquises dans la cour de récréation principale, la construction d'un mur et la rénovation des préaux dans les autres cours de récréation.

C'est Florian Madarasz qui est auteur de projet et Andrieu Construction SPRL l'entreprise qui réalise les travaux. Ceux-ci sont estimés à

**121.928,95 € et ils seront
subventionnés à
hauteur de 115.881,28 €.**



Pour ce dossier, la Commune avait répondu à un appel à projet en juillet 2019 et la promesse ferme de subsides a été reçue en août 2020.

Précédemment dans cet établissement, après un appel à projet renvoyé au pouvoir subsidiant en août 2015, nous avons reçu une promesse ferme de subsides en mars 2016 pour l'élargissement d'un chemin d'accès, la création d'un chemin d'évacuation ainsi que la construction d'une nouvelle cour de récréation. L'Auteur de projet était SOGEPRO et l'entreprise Françoise PIRLOT SPRL. Les travaux ont coûté

**88.165,30 € et ont été subsidiés à
hauteur de 80.278,75 €.**

Ils ont été réalisés en octobre 2016.



D'AUTRES PROJETS SONT EN COURS ...

Fin décembre 2020, répondant à un appel à projet, toujours dans le cadre du programme prioritaire des travaux visant aux économies d'énergie, un dossier a été initié et transmis. Il vise à la rationalisation du chauffage de l'école de Sivry.

Le montant de ces travaux est estimé à

**68.725 € HTVA € subsidiés à
plus de 90%.**

On croise les doigts espérant le dossier retenu. Bref, on avance !

François Ducarme
Echevin de l'enseignement, de
l'énergie et du développement
durable



LES AIDES SOCIALES sont toujours disponibles Contactez-nous !



Le saviez-vous ?

Les CPAS peuvent octroyer des aides matérielles, sociales, médicales, médico-sociales ou psychologiques aux personnes qui ne peuvent plus faire face à des dépenses quotidiennes ou liées à des soins médicaux en raison de la crise du coronavirus.

POUR QUELLES INTERVENTIONS ?



Aide au logement. Y compris les charges à l'exclusion de la garantie locative.



Aide en matière d'énergie. Relative à la consommation d'énergie, y compris des aides à l'accompagnement et à la guidance sociale et budgétaire.



Aide psychosociale. Relative à la prise en charge de coûts d'intervenants professionnels reconnus dans le traitement des violences conjugales, des problèmes d'anxiété et troubles psychiatriques.



Aide en matière de santé. Il s'agit de la prise en charge de frais médicaux : médicaments, factures d'hôpitaux ... et l'achat de masques, gel et gants.



Aide à l'accessibilité numérique. Soutien numérique notamment en vue de favoriser les démarches en ligne, les contacts sociaux et le soutien scolaire.



Aide financière. Pour des factures impayées du fait d'une diminution des ressources.



Besoins de première nécessité. Par ex. : intervention dans les coûts de transports, achat de vêtements, achat de lunettes ...



Aide pour les familles en difficulté. Dans le cadre de la lutte contre la pauvreté infantile.

DES AIDES ... OUI MAIS POUR QUI ?

Toutes les personnes qui subissent les répercussions de la **crise du COVID-19**.

Cette aide n'est pas limitée aux seuls bénéficiaires du droit à l'intégration mais s'adresse à **toute personne reconnue par le CPAS comme étant en état de besoin** après une analyse individuelle.

Par exemple : certains travailleurs qui ont perdu une partie de leur revenu ou doivent faire face à des dépenses supplémentaires, les travailleurs issus de l'économie collaborative, les travailleurs occupés à temps partiel -avec une attention pour les familles monoparentales-, les étudiants jobistes, certains indépendants, les personnes avec un handicap...

CPAS DE SIVRY-RANCE - CONTACT

Monsieur Renaud Pestiaux - Directeur Général
renaud.pestiaux@sivry-rance.be



Magali Schepers
Présidente du CPAS et
échevine des affaires sociales

Notre politique FINANCIÈRE COMMUNALE POUR 2021



2021 est l'année du mi-mandat, et elle voit ainsi se concrétiser bon nombre de projets que nous avons défendus dans notre note de politique générale. Ainsi, nous allons réaliser pour 4.678.343,95€ d'investissements cette année, dont 1.997.793,01€ proviennent de subsides et 1.291.900,19€ d'emprunts. Ces derniers, bien que conséquents, sont les plus importants de la mandature. Les prochaines années, il n'y aura plus de recours à l'emprunt.

L'amélioration de la mobilité, notamment douce, est au cœur de notre travail, avec la réalisation ou la finition de routes, l'aménagement de la Grand-Place de Sivry, de ruelles et de pistes cyclables. Le patrimoine n'est pas oublié, tant au niveau de la grange de l'abbé Gobert, pour nos scouts, que du culturel (Vitreaux), scolaire (école de Grandrieu) ou encore du « petit patrimoine » (chapelle St-Roch et calvaire de Sautin), en passant par le domaine sportif avec l'amélioration du Hall Omnisports, de l'éclairage de nos terrains de foot et de l'aide à la création d'un terrain de Padel. Toujours au niveau du patrimoine immobilier, les travaux de la Maison de Village de Grandrieu se matérialiseront cette année. L'environnement et les projets énergétiques sont également présents. Outre les diminutions de nos consommations énergétiques possibles avec les travaux « UREBA », la création, avec Igretec, de la coopérative énergétique, pour le développement d'un parc Photovoltaïque, se concrétisera aussi cette année. Enfin, via le budget ordinaire, il sera possible d'améliorer les performances énergétiques des logements communaux via un subside « Pollec ». L'environnement, c'est aussi notre projet de restauration de mares et celui, espérons-le, de l'achat du bois de la Ville de Thuin.

Le matériel nécessaire au bon travail de nos ouvriers nous conduit à renouveler le tracteur faucheuse, la camionnette plateau et le gyrobroyeur.

Enfin, le cadastre de nos cimetières, la création de pelouses de dispersion, l'achat de caveaux et colombarium, des pyramides, ou d'un arbre en acier corten au « Bois de Bruyère » amélioreront notre devoir du souvenir des êtres chers que nous perdons.

Même si l'investissement n'est pas directement communal, le projet du « Bout de Sautin » permettra de répondre au vieillissement de notre population par la création de 42 logements pour nos seniors, tandis que le pôle sportif de Sivry, via l'intercommunale sportive du Sud-Hainaut, sera réalisé.

A l'ordinaire, notons que le boni à l'exercice propre est de 46640,50€ et que le boni général est de 540.418,69€. Dans les dépenses, il faut remarquer que la cotisation de responsabilisation ne cessera d'augmenter tant que de nouvelles nominations n'interviendront pas. De plus, la dotation à la ZOHE diminue sensiblement au vu de l'intervention provinciale. Nous avons voulu aider, en ce temps de crise, nos clubs sportifs et nos musées en augmentant leurs subsides et nous allons aider la maison communautaire à s'installer dans les meilleures conditions possibles dans une partie de l'ancienne école de Sautin.

Enfin, terminons par les projets numériques qui se réaliseront en 2021. Notons l'amélioration du matériel de l'EPN et de projets digitaux de l'administration communale et du CPAS, le projet « Vidéosurveillance propreté publique » et le projet WIFI gratuit dans une zone de chacun de nos villages.

Jean-François Gatelier
Bourgmestre et Echevin
des finances et du budget



PIRLOT BÉTON

s.p.r.l.



060/21.13.62

Travaux de Voiries Publics & Privés
Tarmac - Pavages
Fourniture et Pompage
de Béton Préparé
(Pompe jusqu'à 52m)

20, Rue Ficheries - 6461 Virelles

Vital Huart

Alimentation Animale



**Vente de Plants de Pomme de terre,
échalotes et oignons
Terreau
Semences potager**

Ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h30.
Ouvert le samedi de 8h30 à 12h00.

SPRL Vital Huart

Rue Carrière, 2 - 6470 Rance - Belgique

☎ +32 60 41 10 24

✉ info@vitalhuart.be

🌐 www.vitalhuart.be

📱 Suivez-nous



marbrier ces aurore Glineur

Grandrue, 20 B-6470 RANCE

☎ **060/45 60 63**

**Mercredi, jeudi et dimanche
de 12h à 14h30 et de 18h à 22h30**

**Vendredi et samedi
de 12h à 14h30 et de 18h à 23h30**

**Fermé le lundi et mardi
Sur place ou à emporter**

sur présentation de ce bon
UNE PIZZA GRATUITE

Pharmacie de Sivry

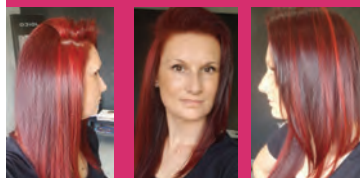
Grand Place 7
6470 Sivry
Tél. 060 45 51 19

www.pharmaciedesivry.be

La Coiff' B

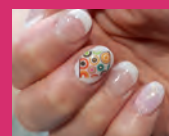
• Coiffure • Coloriste • Visagiste
• Extension • Barbe

SALON DE COIFFURE & ONGLERIE



**BÉRENGÈRE
FORGES**

**0498/80 40 21
Rue des Déportés 76
6470 RANCE**



Conseillère Beauté Auriège

AURIÈGE
PARIS
Apprenez la Beauté.

La réaction de ACE AU BUDGET 2021 : DÉPENSONS. NOUS ET NOS ENFANTS PAIERONT



Lors du dernier conseil communal de 2020, la majorité MIL a présenté ses multiples projets à l'horizon 2024. Une véritable hotte du père Noël (nouveaux bâtiments sportifs, résidence service, terrain de padel, maison de village à Grandrieu, routes à rénover, ...)

Tous ces projets sont alléchants. Pour certains indispensables comme la rénovation de la Grand Place de Sivry. Pour d'autres intelligents comme l'achat du Bois de Thuin. On ne le ferait pas que ce serait une erreur parce que cette acquisition permettrait d'augmenter notre patrimoine avec un bois qui, à terme, rapportera à la commune. Donc coup double.

ET BIEN D'AUTRES PROJETS, MAIS AVEC QUELS MOYENS ?

1. On taxe à foison et cher. Pour rappel Sivry-Rance est dans le top 10 des communes qui taxent le plus en Wallonie. (10/264 communes- Dernière étude Le Vif-L'express). Ces taxes font rentrer beaucoup d'argent que la majorité thésaurise (1,500.00 euros en deux ans) alors même que la population est en difficulté suite à la crise Covid et a besoin de la solidarité de la Commune. Mais non, la majorité MIL donne quelques cacahuètes comparativement aux autres communes, et ce pour pouvoir engranger des réserves. De plus, nous n'avons rien vu dans le budget 2021 pour aider les citoyens atteints par la pandémie. Donc, la majorité taxe, met sur le compte épargne et ne joue pas la solidarité, fondement même d'une commune, d'une communauté de citoyens.

2. On vend le patrimoine. Prévision de vente de terrains communaux pour près de 2.000.000 d'euros cette année (vous avez bien lu, 2 millions !). Or, la vente de ces terrains finance la construction de bâtiments. Ce qui veut dire une perte de valeur du patrimoine parce que, dans 40 ans, le bâtiment ne vaudra plus grand-chose (et/ou aura coûté beaucoup en entretien) tandis que les terrains auront pris de la valeur. La majorité MIL dilapide donc notre patrimoine. Et ce faisant, nous nous privons de maintenir des terrains à la disposition du monde

agricole local, notamment pour les jeunes qui souhaitent démarrer une nouvelle activité.

3. On emprunte. Vous allez nous dire que ce n'est pas un problème, nous ne dépensons pas énormément en remboursement d'emprunt actuellement. C'est partiellement vrai, mais pourquoi ? La majorité MIL a décidé lors de la précédente législature de profiter de la baisse des taux d'intérêt pour renégocier les emprunts. Bonne idée ; sauf que... Un bon père de famille aurait continué à payer les mêmes remboursements et diminué le nombre de mois de remboursement pour épurer plus vite les emprunts. Mais non, la Majorité MIL a fait l'inverse ! Elle a étalé les emprunts à rembourser sur un plus long terme (30 ans) ! Cela a diminué fortement les montants à rembourser aujourd'hui et donne de l'air frais. Mais c'est une illusion puisque ce sont les générations suivantes qui paieront pour l'air frais d'aujourd'hui. Cette disponibilité financière coûtera près d'un million d'euros en plus aux citoyens puisque plus long est l'emprunt, plus il coûte. Mais en plus, MIL veut aujourd'hui réaliser de nouveaux emprunts. Cela aura pour effet de mettre en difficulté la commune dans quelques années. Nos enfants devront rembourser beaucoup et n'auront plus de marge de manœuvre pour développer leurs propres projets. A un moment où nous vivons une crise sans précédent depuis 75 ans, la majorité MIL va dépenser allégrement en mettant en péril l'avenir de notre commune. C'est du court terme. C'est penser à la prochaine élection.

Pour ACE, il faut gérer l'aujourd'hui en pensant à la prochaine génération, pas à la prochaine élection.

L'ACCÈS AUX SENTIERS ET CHEMINS en forêt communal de Sivry-Rance : PEUT-ON OU NE PEUT-ON PAS ?

Depuis plusieurs semaines, une polémique est apparue sur les réseaux sociaux :
« La Commune aurait placé des panneaux d'interdiction de circuler en forêt de manière illégale et abusive. »

Sachez que mon propos est celui d'un élu d'une Commune propriétaire de 2.200 ha de forêts soucieux du bien commun, donc des intérêts de chacun, le tout en constante recherche de fragiles équilibres entre les différents acteurs et les fonctions de l'écosystème concerné. Et donc, c'est bien évidemment dans le respect des législations, de leurs évolutions et surtout des besoins de terrain qu'il faut manifestement voir les choses.

Sachez aussi que c'est dans cet esprit que le Collège communal a toujours été, est et sera toujours particulièrement attentif au respect de ce que l'on qualifie de petite vicinalité. Et en conséquence, nous nous sommes déjà battus, nous nous battons et nous continuerons à nous battre vis-à-vis de tout qui s'approprie illégalement tel ou tel sentier, chemin ou voie ouverte à la circulation.

ALORS, À PROPOS DE CETTE POLÉMIQUE, QUEL EST FINALEMENT LE PROBLÈME ?



La Commune a-t-elle placé des panneaux d'interdiction en forêt ? Oui, je le confirme sans ambiguïté, ni faux-fuyant. J'en assume l'intégrale responsabilité. Ces panneaux interdisent-ils une quelconque circulation sur des voies publiques ou sur des voies ouvertes au public ?

Non, ces panneaux ont été placés sur ce qu'il faut appeler des voies privées de gestion.

Ce sont soit des layons de chasse, des limites de coupes, des limites de compartiments, des voies de vidange ou d'exploitation ou encore des coupe-feux. Et c'est ici que nous pensons très sincèrement qu'on ne parle pas de la même chose avec les détracteurs de cette position. En effet, là où nous, nous parlons de voies privées de gestion dans les bois communaux, certains parlent d'accessibilité au public partout, tout le temps et par n'importe qui, et ce, simplement parce qu'il s'agirait d'une question de fait. Ce qui est une aberration et à tout le moins, une interprétation abusive.

C'est pourtant ce que certains préconisent, appliquent et conseillent pour ce qui concerne les propriétés forestières communales. Nous ne pouvons accepter cela et nous devons, en notre qualité de responsables politiques, faire en sorte que l'équilibre des diverses fonctions de la forêt soit



bien respecté à plus forte raison que toute la propriété forestière de Sivry-Rance bénéficie du statut spécifique de « NATURA 2000 », que +/- 6% de cette forêt bénéficie du statut particulier de réserve forestière intégrale et

que des zones tout aussi particulières sont dédiées en zones centrales de conservation.

Le problème, c'est qu'en principe, l'ensemble de ces voies à caractère privé sont interdites à la circulation du quidam.

Pour pouvoir les emprunter, l'utilisateur doit en avoir le motif légitime. Ce motif légitime est obtenu en en faisant la demande pour un balisage temporaire et ponctuel mais aussi pour les adjudicataires des ventes de bois, pour les exploitations (abatteurs, débardeurs, journaliers, commettants, etc...), pour les chasseurs (titulaires du droit de chasse, actionnaires, commettants, invités, etc...), pour des raisons scientifiques et/ou pédagogiques, pour la cueillette des champignons pour ceux qui sont détenteur d'un permis délivré en bonne et due forme par la Commune, pour le service forestier communal, pour les agents du Département de la Nature et des Forêts et pour le propriétaire ou ses délégués.

Et donc, effectivement muni de ce motif légitime, cela fait des lustres que ces voies privées sont utilisées pour ces besoins spécifiques.

Par ailleurs, pour votre parfaite information, début des années nonante, des barrières ont été placées un peu partout afin de matérialiser cette interdiction.

ET OÙ EN SOMMES-NOUS ACTUELLEMENT À SIVRY-RANCE ?

Le décret de circulation en forêt date de 1996 et le nouveau Code forestier de 2008. Avant cela, les seules maigres possibilités de circuler librement en forêt communale à Sivry-Rance étaient résumées à ce qui existe toujours actuellement à l'Atlas des voies et chemins ordinaires, soit très peu de choses. Sous réserve de vérification complète, cela se résume à quelques kilomètres (environ 10 à 12 km au maximum en forêt)



Le nouveau **Code forestier**
Découvrez ce qui se cache derrière.

Mais comme le décret prône que tout ce qui n'est pas interdit est autorisé, alors que l'utilisateur, lui, ce qu'il veut, c'est surtout circuler en toute sécurité et sur des sentiers et chemins sûrs, une politique d'ouverture de sentiers et chemins a vu le jour progressivement.

Nous restons convaincus que, globalement, ce qui convient le mieux aux différents utilisateurs, ce n'est pas de dire que « **Tout ce qui n'est pas interdit est autorisé** » mais plutôt de mener une **politique plaidant pour « Tout ce qui n'est pas autorisé est interdit »**. Cette manière rationnelle de voir évite le placement d'une multitude de panneaux et si ce balisage est bien respecté, entretenu et non vandalisé, permettra une utilisation sécurisée, sécurisante et sans équivoque.



Et c'est comme cela que, depuis une dizaine d'années, la Commune de Sivry-Rance propose de multiples balades. Ainsi, selon l'Office du Tourisme de Sivry-Rance et en parfait partenariat avec la Commune et le DNF, plus de 189 kilomètres de promenades balisées sont accessibles aujourd'hui à Sivry-Rance.

**Parmi ces 189 kilomètres, les
parcours forestiers représentent
plus ou moins 70 kilomètres.**

Est-ce suffisant ? Certainement pas, car une offre touristique digne de ce nom doit être beaucoup plus étoffée.

Parmi ces 189 kilomètres, les parcours forestiers représentent plus ou moins 70 kilomètres. Voilà un bel effort, une offre touristique non négligeable mais aussi un beau bénéfice pour le citoyen local amateur de balades forestières. Ce sont des possibilités réellement intéressantes et remarquées. Les retours que nous en avons via les gîtes, via les groupements divers et autres associations sont sans équivoques à ce sujet.

FAUT-IL ALLER ENCORE PLUS LOIN ?

Tout étant toujours perfectible et bien évidemment en ma qualité d'élu responsable, je suis ouvert à envisager d'autres possibilités de balisage. Mais avec mes Collègues, nous n'envisageons certainement pas de considérer que tout ce qui figure sur une carte IGN doit être obligatoirement assimilé à des voies ouvertes au public. C'est effectivement totalement faux, abusif et contradictoire, par exemple avec les multiples demandes de balisages temporaires qui sont analysées le plus souvent favorablement. Ce serait aussi en complète incohérence avec la logique d'équilibre entre toutes les fonctions du milieu forestier renforcées par le label « NATURA 2000 ».

Si cela était le cas, pourquoi de multiples associations et/ou groupements d'utilisateurs du milieu forestier continueraient-ils à solliciter des balisages temporaires si les voies privées qu'ils sollicitent étaient des voies ouvertes au public. Ça n'a pas de sens.

En conséquence, le Collège communal a mandaté l'Echevin des Travaux, de l'Environnement et des Forêts, votre serviteur, pour organiser **un groupe de travail dans les meilleurs délais en vue d'analyser la possibilité d'accroître à nouveau l'offre en balades** et donc, en ce compris, le balisage permanent en forêt sur le territoire communal de Sivry-Rance.

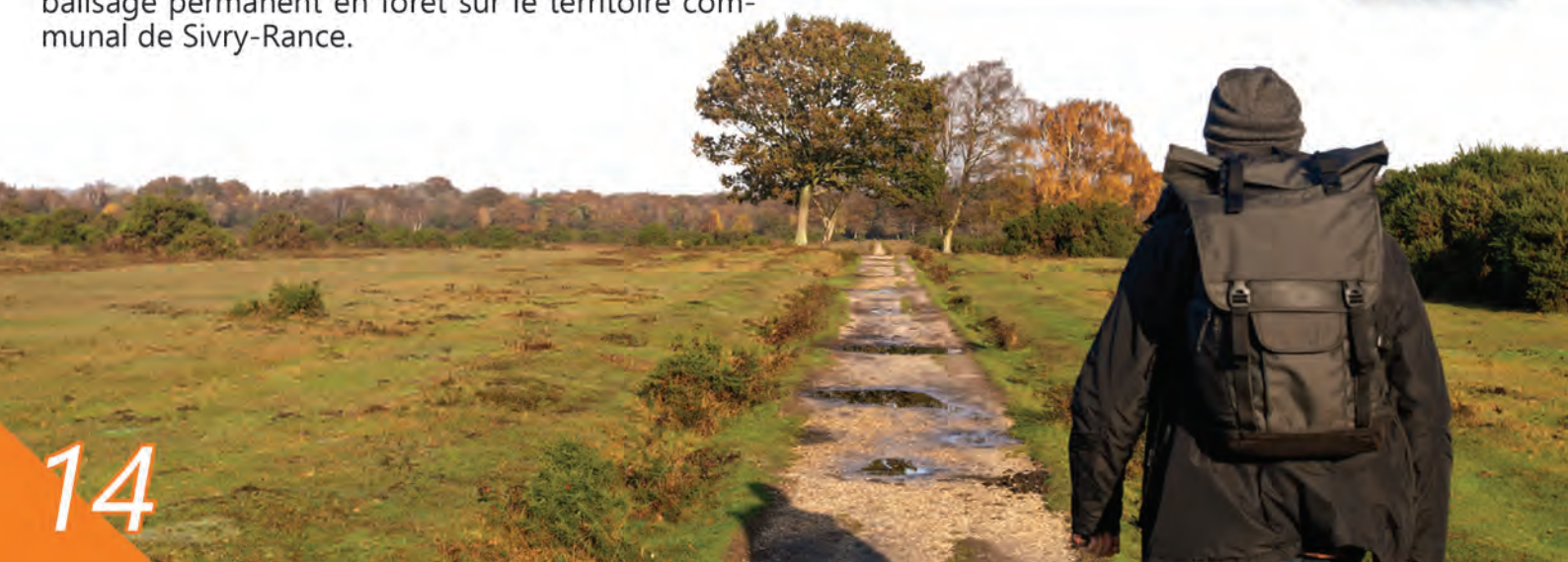
Dès que cette fichue pandémie le permettra, je m'exécute et je convierai divers acteurs représentatifs des marcheurs, des randonneurs, des VTTistes et des cavaliers à des réunions en présentiel mieux appropriées pour ce genre d'exercice. Bien évidemment, il faudra que chacun reste raisonnable et raisonné. **Le patrimoine naturel n'est pas une marchandise consommable jusqu'à plus soif, il est et doit rester un bien commun transmissible aux futures générations dans les meilleures conditions possibles.**

A cette volonté d'analyse de possibilités complémentaires, je proposerai aussi à mes Collègues Collégiens un effort particulier en matière de communication sur le terrain avec de l'information pertinente, constructive et préventive. Je pense par exemple à un plan d'investissements d'infrastructure, quitte à l'étaler sur 2 ou 3 exercices.

A mon sens, c'est dans ces conditions que chacun y retrouvera son compte, dans le respect des uns et des autres. Personne ne détenant la vérité divine !

Je vous laisse réfléchir là-dessus et on en reparle quand vous voulez !

Alain Lalmant
Echevin des Forêts



RESTAURATION DU VITRAIL « L'agonie de Jésus » EN L'ÉGLISE DE GRANDRIEU

Pour cette remarquable remise en état, l'administration communale a rentré une demande de subvention au PPPW - Petit Patrimoine Populaire Wallon. Le 20 octobre 2020, nous recevons un courrier nous signifiant l'arrêté ministériel nous octroyant une subvention.

Celle-ci sera de 7500€ à recevoir après réalisation des travaux. Commence alors la deuxième étape, le marché public qui sera octroyé aux Ateliers Vitraux d'art Debongnie reconnus pour leur savoir-faire et leur expertise.

Enfin, sa restauration est terminée. Je vous invite à venir admirer le résultat.

C'est le premier vitrail dans la nef latérale droite reconnaissable de l'extérieur car les techniques modernes ont permis de supprimer le grillage de protection, ce qui lui donne encore plus de luminosité.

Ce vitrail souffrait de plusieurs pathologies, pour la plupart communes aux autres vitraux de l'église : de nombreux verres brisés, certains sont manquants ; plusieurs panneaux déformés ou affaissés, suite à la dégradation des réseaux de plombs originaux ; une déformation accentuée du châssis.

Il y a lieu de procéder à une restauration complète, remplacer les pièces du vitrail manquantes ou brisées et procéder à l'assemblage sous plomb neuf avec soudure à l'étain.



La dépose en atelier a été effectuée les 3 et 4 décembre 2020 et le nettoyage du vitrail et son démontage ont été réalisés entre le 7/12 et le 18/12/2020. Entre le 4/01 et le 22/01/2021, les artisans ont effectué la restauration et la remise en plomb. De nouveau sur place entre le 25 et le 27/01/2021, ces derniers ont effectué le placement des nouvelles barlotières, du survitrage et du vitrail.

Le vitrail est protégé par un verre feuilleté posé à l'extérieur. Deux petites grilles en bas et une en haut, toutes les trois à peine perceptibles assurent la ventilation entre les deux parois, empêchant la condensation de l'humidité par la circulation de l'air de bas en haut.



**La facture totale s'élèvera à 15 215€
dont 7 500€ de subvention.**

Tout dossier de demande de subvention au PPPW doit être accompagné d'un historique de l'édifice à restaurer : en voici quelques éléments.

**EXTRAIT DU DOSSIER DE DEMANDE DE
SUBVENTION :**

Bref historique :

Il est à présumer que le sanctuaire existant en 1608, dont la reproduction est extraite du Besogné est l'église primitive. Vers le milieu du 18^e siècle, l'état de délabrement était tel que la reconstruction totale s'imposait. L'église actuelle comporte deux moments de construction, le chœur dont la voûte porte la date de 1792 et le vaisseau qui remplace l'ancienne église démolie en 1786 et rebâtie en 1788.

L'abbé de Ponthière, après avoir été vicaire à Sivry, fut nommé curé à Grandrieu en 1933 jusqu'en 1949. On lui doit de nombreux embellissements de l'église, dont notamment deux vitraux offerts en 1938. Le premier en août, représentant le « Calvaire de Jésus » est fabriqué par le peintre-verrier J.Vosh d'Ixelles et le second (qui nous concerne) en médaillon historié représente « L'agonie de Jésus » et a été exécuté par M. Claes, peintre-verrier à Saint-Trond et installé le 15 septembre 1938.

Merci à Josiane Malcotte pour toutes ces recherches et le suivi de ce dossier parmi la gestion de tous les autres chantiers, merci au service travaux qui a préparé le chantier, monté l'échafaudage et va terminer les finitions de peintures.

Avant - Après :



Sivry-Rance peut être fier de son patrimoine. D'autres dossiers sont en cours d'élaboration : la restauration des vitraux du chœur de l'église de Sivry notamment et le calvaire de Sautin.

Ensemble soyons respectueux de notre passé.

Huguette Wérion
Echevine du culte et
du petit patrimoine



Un plus en matière DE BIEN-ÊTRE ANIMAL



Depuis le 1er janvier 2021, l'Administration communale de Sivry-Rance est conventionnée avec l'asbl SPA (Société Protectrice des Animaux) le refuge du Beaussart.

Si nous avons décidé d'arrêter notre collaboration avec la SPA de Charleroi qui a toujours répondu à nos attentes, c'est parce que nous voulons vous proposer un service de proximité loin de la circulation citadine.

De plus, créé en 2006, ce refuge **a démontré son professionnalisme en matière de bien-être animal** car la particularité de cette SPA est la presque absence d'euthanasies sauf pour les animaux malades en fin de vie ou trop agressifs, les rendant inadoptables. Ils mettent quotidiennement tout en œuvre pour que chacun ait une vraie chance de trouver une véritable famille.

Sivry-Rance a rejoint les communes du Sud-Hainaut, ce qui facilite la collaboration avec les policiers de la Zone Botha car elle optimise les interventions en cas d'animaux errants sur la voie publique.

Concrètement, toute personne qui recueille un animal errant, perdu ou blessé, est tenue, dans les 4 jours, d'informer la commune sur l'endroit où elle a trouvé l'animal. **Celui-ci sera donc confié au refuge du Beaussart.**

La police possède une clef d'accès au chenil 24h/24 et pourra donc vous aider en dehors des heures d'ouverture de la commune.



LES INTERVENTIONS ...

Le personnel du refuge est assez réactif, mais il est demandé d'attirer l'animal errant, le chien par exemple, dans un endroit fermé, un jardin par exemple.

Si le propriétaire réclame son animal après l'intervention du refuge et que ce dernier n'est pas en ordre, il le récupérera en payant :

- 25€ pour un vaccin,
- 50€ pour l'identification

S'ajoute le déplacement qui est de 0.25€/km ainsi que 10€ de prise en charge par jour.

LES PERSONNES DE CONTACT POUR L'ADMINISTRATION COMMUNALE SONT :

#1 Edelie Moriamé - Tél : 060/41.41.22
edelie.moriame@sivry-rance.be

#2 France Adant - Tél : 060/41.41.16
france.adant@sivry-rance.be

Elles se feront un plaisir de vous aider dans vos démarches.



Huguette Wérion
Echevine du bien-être animal



INTEMPÉRIES ET QUALITÉ du réseau de voiries : MAIS QUE FAIT LA COMMUNE !



A l'heure où j'écris ces lignes, j'ignore si bonhomme « Hiver » a terminé de nous tourmenter avec les intempéries et leurs multiples difficultés de circulation. Par contre, ce que je sais, c'est que pour cet exercice hivernal 2021 et donc, depuis le 1er janvier jusqu'à ce 12 février, le service « Travaux » a effectué 6 sorties sur base d'une équipe de 9 Collaborateurs disponibles.

Je profite de cette occasion pour les remercier vivement et publiquement afin de les féliciter pour le travail accompli. Cette équipe finement rodée à la difficulté de l'exercice a accompli un travail remarquable et remarqué. Merci à Christophe MOUSIN, Stéphane HANNOTIAUX, René GILLAIN, Nicolas NAVEZ, Yohan CLARO, Romuald HARDY, Anthony BEYLS, Raphaël KNOPS et Christian MARY. BRAVO !

Pour ces 6 sorties, 281,5 heures de prestation irrégulière ont été nécessaires. 135,5 tonnes de sel ont été épandues à la suite d'un passage de lame systématique. Ces 135,5 tonnes se répartissent en 89 tonnes pour l'épandage du réseau routier de Sivry, Sautin et Grandrieu. Alors que pour celui de Rance et de Montbliart, 46,5 tonnes ont été nécessaires. Le charroi engagé dans cette activité indispensable a nécessité 1.966 litres de gasoil.

Il semble que ce travail contraignant, fatigant, mais vital, a été réalisé avec tous les résultats escomptés. Les multiples retours que j'en ai eu ou que d'autres ont entendu sont tous positifs, encourageants et gratifiants pour l'équipe.

“ 6 sorties sur base de
9 collaborateurs
disponibles ”

Bien évidemment, tout ceci a un coût, tout ceci génère du temps, mais la sécurité des uns et des autres n'a certainement pas de prix et nous continuerons à être particulièrement attentifs à ces principes.

Il n'en reste pas moins que vous aussi, citoyens de Sivry-Rance, **vous pouvez contribuer à cette sécurité** en dégagant vos trottoirs (c'est même une obligation légale), en ne roulant pas sans équipement automobile adéquat et en ne stationnant pas tant que faire se peut sur les axes publics lorsque les intempéries sont annoncées. Des véhicules, remorques et autres empêchent parfois les manœuvres de l'équipe dans de bonnes conditions.



Bien évidemment aussi, tout ceci a également un impact sur la qualité de notre réseau de voiries. Avec 220 km de routes et chemins carrossables, il ne faut pas espérer un réseau sans reproche. Des nids de poule, des bordures non sécurisées, des traversées de routes affaissées, il y en a. C'est indéniable. Pourtant, ces dernières années, sans connaître d'hiver aussi rigoureux que ce dernier, nous avons réussi à remonter la pente et à réparer, colmater et améliorer bon nombre de situations délicates. Certes, tout est toujours perfectible et il restait encore des endroits particulièrement difficiles, je pense notamment à la rue Durant, à la rue Dardenne, à la rue de Sourenne, à Champerlotte, etc etc. Mais nous avons réussi ailleurs à améliorer notablement la qualité de nos routes.

Cet hiver vient d'engendrer de très nombreux dégâts. Grismont, Frégette, Long des Bois, etc, etc. (la liste est longue) sont désormais dans la catégorie des voiries à problème. Un charroi surdimensionné pour le type de voiries utilisées, un gel important et une action pour le moins corrosive du sel ont raison lentement mais sûrement de nos routes et chemins. Dès le bon temps revenu, on reprendra son bâton de pèlerin et avec le service « Travaux », on remettra l'ouvrage sur le métier.

Pour l'instant, vous le constatez, on tente de remédier à cela via du tarmac à froid, mais ceci n'est pas durable. Ce n'est pas une solution pérenne. C'est un sparadrap ponctuel. Or, pour utiliser le tarmac à chaud, l'émulsion et la grainette, une température de mise en œuvre est indispensable. En conséquence, cette solution sera à nouveau la règle dès les premiers bons jours.

Néanmoins, n'hésitez pas à me contacter moi ou mes services en cas de souci ! Nous tenterons d'y remédier dans les meilleurs délais.

A nouveau, pour ce pan entier de la vie en communauté, il faudra faire preuve d'humilité, de patience et d'abnégation. Mais je ferai, nous ferons le maximum nécessaire et comme dirait un certain Mailleux, je m'y engage.

Alain Ialmant
Echevin du verglas et
des nids de poule



CROIX-ROUGE
de Belgique

DON DE SANG - RESERVES FRAGILES

JE DONNERAI DEMAIN
DES MAINTENANT.

MAISON CROIX-ROUGE DE CHIMAY - MOMIGNIES
1, Place Leopold à 6460 CHIMAY

Vous pouvez nous aider par un don (avec retour fiscal dès 40 €) ou compte BE13 3630 3919 7659.
Un don par ordre permanent mensuel - Déduction fiscale COVID-19 + 60 % en 2020!
Merci !

☎ **060.21.54.48**
✉ mcr.chimay@croix-rouge.be

f

A noter...

Bancontact f **Olivier Byl** sprl

- Vidange
- Débouchage
- Curage toutes canalisations
- Nettoyage de citernes
- Passage caméra

W REGION WALLONNE Agité par la Région Wallonne

0495 820 137

Tél 071 31 84 62 - Fax 071 59 20 68
www.olivierbyl.be - info@olivierbyl.be

RANCE - SALLE OMNISPORTS

**Vendredi 9 avril 2021
Vendredi 9 juillet 2021
Vendredi 8 octobre 2021**

**15h30

18h30**

SIVRY-RANCE, ON AVANCE mais on court aussi



Le jogging, le running, le footing, la course à pied, quelle que soit sa dénomination, notre commune s'est toujours distinguée par de nombreux citoyens qui sont adeptes de ce sport dont les bienfaits sur la santé sont reconnus par le monde médical.

En effet, la course à pied est associée à une perte de poids, à des améliorations au niveau du profil lipidique et de la pression sanguine ainsi qu'à un remodelage cardiaque. Elle améliore par ailleurs le système immunitaire, la détente et augmente la masse osseuse.

De plus, ce sport est très accessible quel que soit votre âge et notre commune forestière vous offre une quantité de parcours différents et sécurisés.

Notre commune a donc décidé de relancer l'événement sportif créé il y a plusieurs années avec le soutien du CPAS et du Plan de Cohésion sociale : **"Je cours pour ma santé"**.

Ce programme permet d'initier progressivement ceux qui n'ont jamais couru à réussir à parcourir une distance de 5 km après 12 semaines d'un entraînement hebdomadaire.

La première séance aura lieu début avril, tous les lundis à 18h à la domaniale de Rance et se terminera fin juin. Un coach, Quentin POU CET, sera à votre disposition durant une heure pour courir progressivement ensemble ou en famille.

Si vous souhaitez avoir plus de renseignements pour déconfiner votre corps avant l'été, n'hésitez pas à vous inscrire sur le groupe Facebook **"Je cours pour ma santé à Sivry-Rance"** ou adresser un mail à delphine.petit@sivry-rance.be.

Les inscriptions sont gratuites car le programme est complètement financé par la commune et le PCS.

Bonne foulée à tous,

Jean-François Gatelier
Bourgmestre et échevin
des sports



La petite chronique en wallo-picard

Ô djardin. Sa sra ko bén râte el momin dè fê s'djardin.

Pou kominchî, fôra fowî (bêcher) aveu l'lousé (bêche) mé pou soula fô ratinde kel tère fusche érsètchie (séché), kel nè kol pu ô fêr du lousé.

Après, on dvra rèstèler (ratisser) aveu un réstiô (râteau) d'fêr pui aveu un restiô d'bo si on veut awè del tēr Bén veûle (meuble). Si l'tan l'permè, on peu pinser à smer. On fra dè ligne aveu ene razète (binette) on sème mè in fô n'raskouvri lè grène kè kan l' tère dèvé' blanch.

Si tou va Bén, si l'tan è favorâp, les légumes chrèron (pousseront) pu ou mwîn râte mé lè kruiô (mauvaises herbes) pousseront ko branmin mieux.

Fôra sarkèler pu d'un kou.

Si on smè trop spè (épais) on devra raklêsi (éclaircir). È i gniô ko dè légume ki fô rpikî. Tou soula pou awè el l pléji dè mindjî dè bonè chose dès djardin.

A Bén râte. Michèle Herlin



LES SÉANCES D'INFORMATION SUR LE COMPOSTAGE REPRENNENT AU PRINTEMPS !



Environnement

**Le printemps pointera bientôt le bout de son nez et avec lui
reviendra l'envie de s'occuper du jardin, de l'aménager...
et pourquoi pas d'y installer un système à composter ?**



Cette année encore, Ipalle vous offre la possibilité de vous former gratuitement au compostage à domicile et d'acquérir ensuite, si vous le souhaitez, un système à composter à prix réduit.

LE COMPOSTAGE : ALLIÉ DE LA DÉMARCHE « ZÉRO DÉCHET » !

Le compostage à domicile, en « rendant à la terre » les déchets organiques, est la pratique la plus facile et rapide à mettre en place, tout en ayant le plus grand impact sur la réduction du volume du sac-poubelle en l'allégeant de 30 à 40 % de son contenu. Composter ses déchets de jardin chez soi évite également les trajets au recyparc ou, pour les déchets de cuisine, au point d'apport volontaire. Sans compter que l'amendement de qualité récolté après compostage nourrit les sols ou les diverses plantations en bacs. L'occasion rêvée de passer encore plus de temps dans son jardin en attendant le retour de l'automne.

LE COMPOSTAGE VOUS INTÉRESSE ? NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS AIDER !

Ipalle propose aux citoyens de ses 30 communes membres des séances d'information afin d'apprendre

à gérer les déchets organiques de manière autonome et économique. Ce planning prévoit des séances en virtuel au vu de la situation sanitaire.

COMMENT PARTICIPER ?

Rendez-vous sur www.ipalle.be pour découvrir toutes les informations pratiques, mises à jour en temps réel en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

JE PASSE À L'ACTION ET JE CHOISIS MON MATÉRIEL !

Les personnes qui suivront l'une des séances gratuites pourront acquérir, si elles le désirent et sans obligation, un système à composter à prix réduit. Les modalités de reprise du matériel seront également spécifiées sur www.ipalle.be.



BIENTÔT UN AN ! Les mamies sont branchées !



Bientôt un an que la maison communautaire « Au fil du temps » est fermée suite à la pandémie.

Pendant tout ce temps, les animatrices ont continué à rendre visite, chaque semaine, aux bénéficiaires de la MAC, en respectant toutes les précautions d'usage.

Durant les périodes de confinement strictes, les contacts se sont faits par téléphone. Cette initiative a contribué fortement à améliorer leur moral.

Avec l'aide des nouvelles technologies, elles ont aussi



fait l'expérience d'appel vidéo pour parler avec l'une ou l'autre amie aussi confinée.

C'est un des objectifs soutenus par la Fondation Chimay Wartoise de sensibiliser nos aînés à l'utilisation d'une tablette, d'un ordinateur pour lutter contre la fracture numérique. Nous avons d'ailleurs fait l'acquisition de tablettes adaptées pour nos aînés.

A l'occasion des fêtes de fin d'année, nos bénéficiaires ont également reçu des douceurs ainsi qu'une boîte de Noël grâce à l'initiative des animatrices du Centre Culturel.

Merci à tout ceux qui y ont contribué.

Huguette Wérion
Echevine du Troisième Age



UNE CAMPAGNE
D'ESPOIR ET
DE POSITIVE ATTITUDE

#BOTTONS LE COVID

LA BOTTE UNIE CONTRE LE VIRUS

OBJECTIF

ZÉRRRRRRO DÉCHET

Réussir mon zéro déchet ?



**Le kit
des bons
plans !**

magde.be/kitZD

mag



COVID-19

Nos services sur RDV

Secrétariat

☎ 060/41.41.10
commune@sivry-rance.be
09h-12h / 13h-16h

Tourisme

☎ 060/21.94.99
officetourisme@sivry-rance.be
8h30-12h / 13h-16h

Extrascolaire

☎ 0490/11.76.02
roxane.dejonge@sivry-rance.be

Population

☎ 060/41.41.12
☎ 060/41.41.13
population@sivry-rance.be
Lu, me, ve : 8h30-12h / 13h-16h
Ma, je : 03h30-12h
Permanence le 1er samedi du
mois : 09h-11h
Chaque lundi : 16h-19h (sauf
juillet et août)

**Sur
RDV**

Urbanisme

☎ 060/41.41.17
urbanisme@sivry-rance.be
lu : 09-12h
Du ma au ve : 09-12h / 13h-16h
Permanence le lundi :
18h-20h (sauf juillet et août)

**Sur
RDV**

Travaux

☎ 060/45.63.12
travaux@sivry-rance.be

Photos couverture :

Lever de soleil à Montbliart

© Corry Lietard

Chapelle ND de Lourdes à Sautin

Arbre des 4 frères (Bois Massart)

© Valérie Roquet

Contact bulletin communal :

Denis Virginie - 060/21.94.99

officetourisme@sivry-rance.be

Editeur responsable :

J-F Gatelier, Bourgmestre - gatelierjf@gmail.com

Z.I - B6464 Baileux - 060/21.12.99

DISCOBEER
FOOD | DRINK & MORE

Chimay
PILS TRAPPISTES

f
Discobeer

LURQUIN

DE VRAIS SPÉCIALISTES
DU CHAUFFAGE

LES PELLETS THUDINIENS

Un combustible 100 % naturel

Le n° de l'économie
071 53 33 74
Renseignez-vous !

DIN plus
7A145

**MENUISERIE GÉNÉRALE • PLACARDS SUR MESURE
ESCALIERS SUR MESURE • CHASSIS • PARQUET
PORTES INTÉRIEURES • TERRASSES
BARDAGES • PORTES DE GARAGE...**

• 0470.52.15.27 •

MENUISERIE PEIFFER@HOTMAIL.COM

LE MEILLEUR SERVICE AU MEILLEUR PRIX

MOMIGNIES

PNEUS SERVICES

Passion Pneu

Site: www.momignies-pneus.be
30, rue Chantrenne - 6590 **MOMIGNIES** (Belgique)
Près de Trélon

Paiement par carte Visa Eurocard

0032 60 51 14 86

**BATTERIE
PNEUS AGRICOLES**

**VENTE DE REMORQUES
ROUTIÈRES**

Ouverture tous les jours de 8H15 à 12H et de 13H30 à 18H
Le samedi de 8H15 à 12H et de 13H30 à 16H